# Chapitre 7 : les évolutions du marché du travail.



#### 1. Le fonctionnement du marché du travail.

### 1) Le marché du travail.

Le marché du travail, c'est un lieu de rencontre entre les salariés qui offre leur travail, et les entreprises qui demandent du travail.

Prix d'équilibre = salaire

**L'équilibre sur ce marché**, permet de déterminer un salaire d'équilibre, c'est-à-dire qu'à ce niveau de salaire, tout ceux qui accepte de travailler et tous ceux qui accepte de payer pour ce travail son satisfait.

Sur le marché du travail, c'est la loi de l'offre et la demande qui s'applique, si l'offre de travail et supérieur à la demande de travail le salaire va diminuer. Inversement si la demande de travail et supérieur à l'offre de travail, le salaire va augmenter.

Cette loi de l'offre et de la demande et contrainte par le SMIC qui ai le salaire minimum légal en France.

- 2) Les composantes du marché du travail.
- L'offre de travail. Elle correspond au demandeur d'emploi. (Individus)
  - L'offre de travail peut être mesurée par la population active, qui regroupe. (Les personnes qui occupent un emploi et celle qui recherche un emploi)
- La **demande de travail.** Elle correspond au offreur d'emplois. (Les entreprises)

## 2. La segmentation du marché du travail.

1) La hausse des emplois atypiques.

La norme en matière de travail et le CDI à temps complet.

Cependant, on observe une **tendance** à la hausse le **CDD**, le **CTT** (intérim) et le **contrat d'apprentissage**, on assiste donc à une segmentation entre les individus. Ceux qui ont des CDI et ceux qui ont des contrats précaires.

Le **temps partiel subis** (non choisis par le salarié) et en **hausse**, il s'explique par un besoin de flexibilité croissant des entreprises.

2) La segmentation du marché du travail.

La réalité du marché du travail montre qu'il se divise en deux segments cloisonnés :

- Le marché primaire où se trouvent les emplois stables. (CDI, bien rémunérer)
- Le marché secondaire où se trouvent les emplois précaires. (Mal rémunérer)

## 3. Un déséquilibre durable sur le marché du travail (Chômage).

1) La définition du chômage.

Un chômeur, et une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui réponds à 3 conditions :

- Être sans emploi. (Ne pas avoir travaillé durant la semaine de référence)
- Être **disponible** pour prendre ces emplois dans les 15 jours.
- Avoir **cherché activement** un emploi dans les mois précédant, ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

Il n'est pas toujours facile de mesurer le nombre de chômeurs, car les frontières entre emplois, inactivité et chômage sont parfois très minces.

La **mesure du chômage**, on calcule le taux de chômage, donc le nombre de chômeurs multiplier par 100 et diviser par la population active. En moyenne en 2022, le taux de chômage en France était de 7,3 % (2,3 millions de personnes), pour pôle emplois, il y a 3 millions de demandeurs d'emploi.

Les facteurs d'inégalité face au chômage, le chômage frappe toutes les catégories de la population active, mais certaine plus que d'autre. Les principaux facteurs d'inégalités sont :

- L'âge, les jeunes et les seniors sont les plus touchés par le chômage.
- Le **niveau de diplôme**, les **personnes sans diplômes** sont plus touchés par le chômage. Le risque de chômage diminue avec le diplôme.
- Les catégorie sociaux professionnel (les ouvriers connaissent plus le chômage que les cadres)

La détérioration du marché du travail, c'est traduit par une augmentation des chômeurs de longue durée. (Plus d'un an)

2) Les écarts de rémunérations.

Il y a des écarts de rémunération discriminante selon le sexe, l'âge.

3) Les métiers en tension.

Alors que la France a un **chômage persistant**, il existe des métiers pour lesquelles l'offre d'emploi et supérieur à la demande d'emploi. C'est **métier manque d'attractivité** et les employeurs rencontre des difficultés pour recruter. (L'hôtellerie, restauration, les services d'aide à la personne)